



BULLETIN MUNICIPAL

janvier 2023

— ARZAL —

BRUANT JAUNE PHOTO PRISE À LA GRÉE DU VAL
PAR CHARLES-ETIENNE HUBERT



AGENDA



VENDREDI 20 JANVIER 2023

Cérémonie des vœux de la municipalité

Complexe Michel Le Chesne

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023

Concours de belote

Complexe Michel Le Chesne

(Avant-Garde Foot)

DIMANCHE 19 FÉVRIER 2023

Concours de belote

Complexe Michel Le Chesne

(Club de l'amitié)

SAMEDI 4 MARS 2023

Concert

Complexe Michel Le Chesne

(AGA Basket et Foot)

SAMEDI 18 MARS 2023

Bal country

Complexe Michel Le Chesne

(The Rebels 56)

DIMANCHE 7 MAI 2023

Repas

(Club de l'Amitié)

DIMANCHE 14 MAI 2023

Randonnée

Ancienne école

(Comité de jumelage)

SAMEDI 27 MAI 2023

Spectacle « Introduce yourself »

Complexe Michel Le Chesne

(Cherry Dance)

16, 17 ET 18 JUIN 2023

Théâtre Hang'Art

(Ar Z'Allumés)

DIMANCHE 18 JUIN 2023

Fête de l'école du Pigeon Vert

DIMANCHE 25 JUIN 2023

Kermesse de l'école Saint-Charles

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.

État civil

ANNÉE 2022 • 2^{ÈME} SEMESTRE

Depuis le 1^{er} juin 2022, la mairie a enregistré :

- 8 actes de mariage
- 2 actes de décès
- 9 actes de transcription de décès
- 1 acte de changement de nom
- 8 avis de naissance dont :
 - ▶ Louison PEDRON né le 30 juin 2022
 - ▶ Fiara RENAUD BRIEL née le 11 août 2022
 - ▶ Chloé MORIN née le 24 août 2022
 - ▶ Elya JAOUEN LE CAM née le 7 septembre 2022
 - ▶ Merlin MARCHANT BIEN né le 15 septembre 2022
 - ▶ Edouard NICOLAS né le 3 novembre 2022

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille. L'ensemble des coupons réponses ne nous étant pas parvenus, nous n'avons publié que 6 naissances.



Coordonnées utiles

4 défibrillateurs se trouvent sur la commune : au Complexe Michel LE CHESNE, rue du Stade, à la Mairie, au village Vacances Les Gabelous et à la Capitainerie (au barrage).



MAIRIE

Tél. 02 97 45 04 92

17, place de l'église - 56190 ARZAL

accueil@arzal.bzh

N'hésitez pas à consulter notre site internet

www.arzal.bzh

[f Mairie d'Arzal](https://www.facebook.com/Mairie-d-Arzal)

AGENCE POSTALE

Tél. 02 97 45 02 43

2, place de l'église - 56190 ARZAL

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 02 97 45 08 35

16, place de l'église - 56190 ARZAL

mediatheque@arzal.fr

[f Bibliothèque d'Arzal](https://www.facebook.com/Bibliothèque-d-Arzal)

SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. 02 99 91 40 90

9, PA La Grée - 56130 NIVILLAC

environnement@arcsudbretagne.fr

HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)

www.eptb-vilaine.fr

ENEDIS

Dépannage et sécurité :

Tél. 09 72 67 50 56

Service clients pour les professionnels :

Tél. 09 69 32 18 56

VÉOLIA

Tél. 0 969 323 529

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL

Tél. 07 62 18 08 30

merilemmanuelle@gmail.com

CORRESPONDANTE OUEST-FRANCE

Jocelyne YZIQUEL

Tél. 06 20 23 92 23

yziquelj@gmail.com

Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Associations

Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2023 - n° 2140

Crédit photos : Mairie d'Arzal - Associations - Charles-Etienne Hubert - Freepik.com - Adobe Stock

Création/Impression : IOV Communication - IMPRIGRAPH Groupe - 02 97 40 87 87.

Impression avec des encres sans solvant sur papier Recyтал 100% recyclé (certifié FSC).





Chers Arzalaises et Arzalais,

La production électrique du parc électronucléaire national - dont nous dépendons majoritairement en Bretagne - est anormalement basse cet hiver. Notre approvisionnement énergétique traverse une situation de grande tension qui rend les communes, les entreprises et les habitants très vulnérables face aux variations de production et à l'envolée des prix de l'énergie. Si la France doit rattraper son retard dans les énergies renouvelables, la transition écologique et énergétique passera par les territoires.

Anticipant ces développements, les élus d'Arc Sud Bretagne ont décidé d'établir un schéma directeur des énergies renouvelables pour notre territoire. Quel que soit le scénario retenu au premier semestre, le développement des renouvelables devra s'appuyer sur une trajectoire de sobriété énergétique, afin de rapprocher les courbes de production de celle de notre consommation. Les communes, les entreprises et les

habitants seront appelés à jouer un rôle pour développer le renouvelable et mieux orienter les projets que nous choisirons, ceci selon des modèles économiques participatifs et des schémas d'aménagement cohérents.

A sa modeste échelle municipale, notre équipe a engagé un plan de sobriété électrique hivernal pour son éclairage public. Dans le contexte de renchérissement de l'énergie, les plages horaires de fonctionnement de l'éclairage public ont été écourtées. Les spots halogènes de l'église ont été remplacés par des leds, ce qui nous permettra de diviser leur consommation électrique par vingt !

Le schéma public de décorations de Noël a été revu afin de ne conserver que des supports équipés d'ampoules à LED. Il a été complété par de nouvelles guirlandes et motifs plus économes. De jolies décorations non électrifiées ont été réalisées par le Conseil Municipal des Enfants et par nos services techniques.

Nous avons également fait l'état des lieux du système d'éclairage public de la commune. Sur 350 points lumineux, seuls deux sont équipés d'ampoules d'ancienne génération consommatrices d'énergie. Deux horloges connectées ont été installées sur l'éclairage public dans l'éventualité d'un effacement de consommation demandé par le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité.

L'extension de la médiathèque a bien avancé. Vous avez été plus de 10 % à vous exprimer pour choisir son nouveau nom, et je vous en remercie. Nous allons ainsi pouvoir disposer d'un équipement culturel à la hauteur de l'essor démographique de la commune et répondant mieux aux besoins des habitants et des écoles.

En 2023, les efforts de tri se poursuivront pour les emballages, avec de nouvelles consignes et des bacs jaunes dont chaque foyer est dorénavant équipé. Je vous remercie pour votre mobilisation durant les journées de distribution de novembre, puisque vous avez été 80 % à vous y rendre.

La participation citoyenne et la co-construction de projets municipaux vont continuer cette année avec un projet important de cette mandature, la requalification de l'ancien bâtiment de mécanique agricole ou ancienne forge située entre l'école et le terrain de sport. Des premières consultations et déambulations que nous avons organisées, ressort un double besoin d'y relocaliser les services d'accueil périscolaire et de pause méridienne pour les enfants de la commune. La réflexion se poursuit cette année pour compléter l'offre de services sur cet espace, afin de disposer d'un avant-projet en milieu d'année.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne année 2023 et vous donne rendez-vous aux vœux de la municipalité que nous vous adresserons le vendredi 20 janvier à 19h au complexe Michel Le Chesne.

Le maire et l'équipe municipale



Vœux de la municipalité

**VENDREDI 20 JANVIER 2023
À 19H00**

Complexe Michel Le Chesne
Rue du Stade

Dessins réalisés par les élèves de CP des écoles du Pigeon Vert et Saint-Charles



Résumé des décisions du Conseil Municipal

TRAVAUX

• Travaux à l'église :

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département pour des travaux à l'église :

- Remplacement du plancher du clocher
- Réparation des cloches
- Réparation des abats-sons
- Remplacement de la porte
- Réparation de la couverture du clocher

L'ensemble des travaux est estimé à 100 300 € HT.

• Implantation d'une antenne-relais :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation du domaine communal avec la société Bouygues Telecom pour l'implantation d'une antenne-relais sur la parcelle D 802 située dans le périmètre de la station d'épuration.

• Projet d'extension de la Bibliothèque :

Suite à l'appel d'offres pour les travaux d'extension de la bibliothèque, les entreprises suivantes sont retenues :



Lot n°1 – Démolition-Gros Œuvre BOEFFARD de Péaule	12 034,00 € HT
Lot n°2 – Charpente SARL ACB d'Arzal	12 736,81 € HT
Lot n°3 – Couverture SARL FCSE de Limerzel	24 556,52 € HT
Lot n°4 – Menuiseries extérieures SARL ACB d'Arzal	23 507,70 € HT
Lot n°5 – Menuiseries intérieures SARL ACB d'Arzal	8 066,57 € HT
Lot n°6 – Plâtrerie, isolation SARL ACB d'Arzal	9 937,99 € HT
Lot n°7 – Plomberie DEGRES Fabien de Marzan	1 289,30 € HT
Lot n°8 – Electricité TABART Cédric d'Arzal	9 996,50 € HT
Lot n°9 – Sols BS SOL de Ponchâteau	4 879,70 € HT
Lot n°10 – Peinture SAS Jean CRESPEL de Nivillac	8 432,32 € HT

Le coût total du projet (travaux + études + mobilier) est actualisé à 165 000 € HT.

Pour le mobilier de la future bibliothèque, le Conseil Municipal retient le devis de la société BCI pour un montant de 23 110,44 € HT.

TERRAINS

• Echange de terrain à la Corne du Cerf :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'échange de parcelles de 9 et 13 m² avec M. GUIHARD. La Communauté

de communes en tant que gestionnaire du parc d'activités supportera les frais de notaire.

• Cession de la voirie interne au PRL du Port :

Le conseil municipal autorise la cession de la voie de desserte interne au PRL du Port, d'une superficie de 1 277 m², à l'association des propriétaires du PRL au prix de 1 € du m².

L'association se chargera en outre de l'entretien de l'ensemble des réseaux concernés.

FINANCES

• Don à la Lutte contre la Mucoviscidose :

Suite au décès de M. André PAJOLEC, ancien maire, ancien conseiller municipal et ancien président de la Communauté de Communes d'Arc Sud Bretagne, et conformément aux souhaits de la famille de privilégier les dons en faveur de la recherche, le Conseil Municipal décide de faire un don de 500 € à la recherche contre la Mucoviscidose.



• Tarifs aire de services pour camping-car :

Le Conseil Municipal fixe les tarifs d'utilisation de l'aire de services pour camping-cars comme suit :

	Basse saison Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	Haute saison Du 1 ^{er} avril au 30 octobre
5H00	5 €	5,50 €
24H00	8,95 €	9,95 €
Taxe de séjour	0,55 €/pers/ camping-car	0,55 €/pers/ camping-car
Ticket perdu	60 €	65 €

La durée du séjour est limitée à 6 nuitées.

• Subvention exceptionnelle du Département :

Le Conseil Municipal sollicite l'aide exceptionnelle de 50 000 € du Département pour les 3 projets suivants :

- Achat de 2 radars pédagogiques pour un montant de 3 147,50 € HT
- La création d'une aire de jeux dans le bourg pour un montant de 40 209,95 € HT
- La création de l'aire de service de camping-cars pour un montant de 64 353,73 € HT

INTERCOMMUNALITE

• Adhésion au Système d'Information Géographique d'Arc Sud Bretagne :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Système d'Information Géographique (SIG) d'Arc Sud Bretagne permettant ainsi de répondre aux besoins des agents en termes de création, de stockage, de gestion, d'exploitation et de diffusion de données géographiques.





Philippe LE BRUN, facteur sur la commune d'Arzal, partira en retraite le 1^{er} avril prochain.

Facteur depuis 40 ans, dont 22 ans à Arzal, j'ai décidé de prendre ma retraite à partir du 1^{er} avril 2023. J'ai vu une génération partir et une autre naître.

Arzal a été et restera ma commune de cœur, avec ses villages, Lantiern, Cosca, Diston, Kerhun, ses rues, ses habitants avec qui j'ai tissé des liens sympathiques très forts. Merci à tous et à toutes pour votre confiance, vos sourires et votre fraternité.

Philippe. ●



Le recensement : À quoi ça sert ?

La population d'Arzal va être recensée du 19 janvier au 18 février 2023. Un agent recenseur visitera chaque foyer. Ensuite, chaque habitant pourra se faire recenser en répondant par internet ou sur le document papier.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands

projets peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement constituent donc une aide essentielle.

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports...) pour la prise de décision en matière de politique publique.

► **Le recensement, c'est sûr : les informations personnelles sont protégées**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés

(Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les noms et adresses des habitants sont néanmoins nécessaires pour être sûr qu'ils ne sont pas comptés plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

► **Définir les moyens de fonctionnement des communes**

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Par ailleurs, plus de 350 textes réglementaires font référence aux chiffres de population légale, dans de nombreux domaines : nombre d'élus au conseil municipal, détermination du mode de scrutin, nombre de pharmacies. ●

Changement dans le personnel communal



Marie-Annie

Service urbanisme

Floriane Thiriau a commencé le 1^{er} septembre au service urbanisme en remplacement de Marie-Annie Colineau partie vers d'autres aventures après 18 ans passés à la mairie d'Arzal.

Jeune diplômée, Floriane apporte les conseils sur des travaux, des avant-projets de maisons, mais aussi abris de jardin, piscines, vérandas, terrasses ...

Elle reçoit le public tous les jours, principalement sur rendez-vous.

Agence postale

Martine Lelay a débuté à l'agence postale le 5 septembre. Elle accueille le public du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30.

Il est demandé à chacun de penser à faire une procuration

à une personne de confiance pour le retrait de courriers recommandés et de colis si vous êtes dans l'impossibilité de venir les chercher. Cette procuration est valable 5 ans et peut être modifiée. Le retrait se fait sur présentation d'une pièce d'identité.

Service communication

Annick, Martine et Floriane

Annick Nogues a quitté l'agence postale le 3 septembre après 23 ans à ce poste, pour un emploi de Chargée de communication à la mairie.

Pour communiquer sur leurs événements, les associations peuvent désormais envoyer leurs dates par mail à **communication@arzal.bzh**. La réservation de salles se fait toujours à l'accueil. ●





Transition écologique

L'année 2022 que nous venons de passer est une des années les plus chaudes et sèches depuis le début des mesures météorologiques. Ce phénomène de réchauffement, dû principalement aux gaz à effet de serre, va faire que des années comme 2022 vont se répéter dans les prochaines décennies.

Face à ce changement climatique, nous devons faire évoluer nos modes de vie et préserver notre environnement.



Remise du Prix Zéro Phyto

Le 30 juin dernier, nous avons reçu le prix régional Zéro Phyto.

C'est une reconnaissance du travail effectué par les services techniques depuis de nombreuses années. Les espaces verts ont été les premiers à ne plus recevoir de pesticides. En 2017, les stades ont été désherbés de manière mécanique et à partir de 2018, les services ont arrêté l'usage des produits phytosanitaires dans le cimetière.

Le Prix nous a été remis en présence de Mr Joël LABBÉ, Sénateur du Morbihan à l'origine de la loi Zéro Phyto adoptée par l'Assemblée Nationale en 2014. ●

Recensement des maisons individuelles

Année	2018	2019	2020	2021	2022 (Année en cours)
Permis de Construire Création de Maisons	14	16	25	56	11



Modification des horaires d'éclairage public

Dans le contexte actuel d'augmentation du coût de l'énergie, le conseil municipal a décidé de réduire la plage horaire de fonctionnement de l'éclairage public.

Depuis la fin 2022, l'éclairage public s'éteint de 21h à 6h du lundi au vendredi et de 21h à 6h30 le samedi et le dimanche. Dans le bourg, l'éclairage public s'éteint à 22h30 pour tenir compte des activités associatives et sportives.

Morbihan énergies propose l'installation gratuite de 2 horloges Ecowatt qui commanderont l'extinction de l'éclairage public en cas d'alerte rouge Ecovatt.

Ces horloges seront placées sur l'armoire qui commande l'éclairage public du Barrage et sur celle qui sera installée dans un quartier du bourg. ●

Journée du patrimoine à vélo

Pour les journées du patrimoine (les 17 et 18 septembre derniers), nous vous avons proposé, en partenariat avec le club des Cyclos d'Arzal, une randonnée d'une dizaine de kilomètres.

Premier arrêt aux canons du Juste, déplacés au printemps 2022 sur les bords de Vilaine. Le Juste a participé à la bataille des Cardinaux en 1759 (merci au musée de la Vilaine pour les informations historiques sur cet événement).

La randonnée s'est poursuivie derrière le Clos de Trénué, pour raconter les actions de la Résistance face à la poche Allemande de St-Nazaire.

Cette rencontre du patrimoine à vélo s'est clôturée au village de Lantiern, par la découverte de la Maison de la Sénéchaussée et un pot de l'amitié. ●





CALENDRIER



JOURNÉE ARRACHAGE DE BACCHARIS

Plante invasive qui s'installe sur nos sites

Tout public

Le Samedi 19 Novembre à 9h30, Cale du Morillon
Gratuit, inscription en mairie.



CONFÉRENCE « OISEAUX DES JARDINS »

Avec Patrick Philippe, Océthologue Bretagne Vivante

À partir de 4 ans

Le 26 Janvier à 20h, Salle du conseil.



RÉUNION PUBLIQUE «ABC»

Animé par Bretagne Vivante

À partir de 4 ans

Le 3 Février à 20h, Salle du conseil.



SORTIE « EAU ET BIODIVERSITÉ »

Animé par Eau & Rivières de Bretagne

À partir de 10 ans

Le 11 mars de 9h30 à 12h, sentier de Cosca
Limitée à 30 personnes, inscription en mairie.



EXPOSITION « PAPILLONS »

Bretagne Vivante

Tout public

Du 6 au 27 Mai, Médiathèque, Gratuit.



SPECTACLE MUSIQUES VERTES ET CONTES

Par 31 Breizh, conteur et compositeur de sons

Tout public

Le 17 juin à 18h, devant la médiathèque, Gratuit.



Retrouvez le descriptif détaillé de chaque rendez-vous sur le site de la mairie www.arzal.bzh

Contact et réservation : accueil@arzal.bzh

Les thèmes des animations



Exposition



Observation



Balade



Conférence

CONCOURS PHOTOS NATURE ET BIODIVERSITÉ

Organisé par la médiathèque, 2 catégories

à partir de 16 ans et plus

Photo à envoyer à : mediatheque@arzal.bzh



CONFÉRENCE « ARBRES PAYSANS, ARBRES URBAINS »

Avec Dominique Mardon, Auteur, Désignateur, Illustrateur du livre, orné de la Pierre Noire de Bretagne

À partir de 6 ans

Le 16 Décembre à 20h, Salle du conseil.



EXPOSITION « OISEAUX DES JARDINS »

Bretagne Vivante

Tout public

Du 9 au 30 Janvier, Médiathèque, Gratuit.



EXPOSITION « OISEAUX MARINS »

Bretagne Vivante

Tout public

Du 6 au 31 Mars, Médiathèque, Gratuit.



SORTIE « FAUNE ET FLORE DU BOCAGE ARZALAIS »

Avec Emilien Barussaud, naturaliste

Tout public

Le 8 avril de 9h30 à 12h, sentier de Cosca
Limitée à 30 personnes, inscription en mairie.



SORTIE « PLANTES SAUVAGES, COMESTIBLES ET MEDICINALES »

Avec Frédérique Pélissier-Detche, Des Gazonnes et des Brumettes

À partir de 10 ans

Le 6 mai de 9h30 à 12h30, sentier de Cosca
Limitée à 30 personnes, inscription en mairie.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Remise des prix des maisons fleuries

Samedi 1^{er} octobre, seize concurrents (un nombre constant depuis plusieurs années) étaient réunis pour la projection des photos de leurs réalisations. Les jurys de Péaule, Noyal-Muzillac et Le Guerno ont ensuite procédé à la remise des prix.

Une rencontre et des échanges où les élus ont mentionné l'atlas de la biodiversité. Un grand merci à tous et à René Moureaux pour les photos qu'il a transmises. ●

Comment bien vieillir ?

Arc Sud Bretagne propose des activités pour améliorer vos pratiques internet grâce à des cafés connectés. Venez avec votre équipement et votre bonne humeur !

Prêt d'une tablette possible pour une séance d'essai. Sans inscription. Durée : 2 h.

- ▶ Lundi, 14 h 30, Mairie de Billiers, rue du Penher : 9 et 23 janvier, 6 et 20 février
- ▶ Lundi, 10 h, Médiathèque de Péaule, place de la Poste : 9 et 23 janvier, 6 et 20 février
- ▶ Vendredi 14 h 30, Mairie de Nivillac, 3 rue Joseph Dano : 27 janvier, 24 février
- ▶ Vendredi 14 h 30 : Médiathèque de Saint-Dolay, 2 place du Calvaire : 13 janvier, 10 février

Renseignements auprès de Carole DANIEL, animatrice CLARPA 56 :

02 97 54 12 64 ou carole.daniel@clarpa56.fr

Ateliers de prévention

L'objectif de ces actions est de vous permettre d'être bien dans votre tête, dans votre corps, chez vous, avec les autres ... Elles se passent en groupe avec un animateur et sont gratuites.

Des réunions d'information sont programmées :

	Sommeil	Nutrition
Dates	Jeudi 2 mars 2023	Vendredi 7 avril 2023
Heures	14h30 à 16h30	9h30 à 12h
Lieu	Maison de la Solidarité Nivillac	Maison de la Solidarité Muzillac

Renseignements et inscriptions auprès de Flavie RAOULT, Arc Sud Bretagne :

02 97 41 46 26 ou f.raoult@arcsudbretagne.fr

Retrouvez le programme complet des ateliers sur notre site internet www.arzal.bzh
rubrique Arzal Citoyenne – cohésion sociale et solidarité

CME

LES ENFANTS ONT CRÉÉ LES DÉCORATIONS DU SAPIN

Durant deux samedis consécutifs, les membres du CME ont réalisé des décorations qui ont été accrochées au sapin pour le plus grand plaisir de tous.

Merci à eux pour leur imagination, leur dextérité et leur disponibilité. ●



Sécurité routière : succès de la journée d'action

Une première journée d'action Sécurité Routière s'est déroulée le 3 septembre en parallèle du forum des associations. Quatre intervenants départementaux de sécurité routière et trois gendarmes de Muzillac et Nivillac étaient présents pour animer les différents ateliers. Le résultat est positif avec une fréquentation de 400 visiteurs. Des gilets et bracelets phosphorescents ont été distribués aux enfants. Nous renouvellerons l'expérience l'année prochaine avec d'autres ateliers. ●





BOÎTE À LIVRES

La grenouille, boîte à livres installée au Jardin du Galitour, enchante beaucoup de personnes. L'objectif de la boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres et elle permet de les partager en toute liberté. Nous constatons que beaucoup d'échanges d'ouvrages se font dans cette grenouille.

Vous êtes libre d'en prendre et d'en déposer de nouveaux. Deux autres boîtes seront construites cet hiver par les services techniques : un phare sera installé au Barrage et une ruche à Lantiern. ●



5^{ÈME} ÉDITION DE LA GRANDE DICTÉE

Une dictée sous le signe de l'entomologie où s'invitaient de nombreuses bêtes. Seize participants, bien studieux, ont affronté les pièges et chausse-trappes d'un texte humoristique intitulé « *Sus aux puces, opus cinq* ».



Les coups de cœur de l'équipe de la bibliothèque



► Une sortie honorable de Eric Vuillard

C'est une entrée dans les coulisses du pouvoir au moment de la perte de l'Indochine par la France jusqu'à la chute finale de Saïgon (1975). Écrit avec humour, ce court récit dévoile les véritables raisons des engagements et des renoncements des décideurs.



► L'île Haute de Valentine Goby

Émerveillement d'un petit garçon fuyant les nazis à Paris et qui découvre la beauté de la montagne et la vie de ses habitants.

Récit plein de fraîcheur malgré la gravité du sujet.

CONSEILS DE LECTURE



► Sa préférée de Sarah Jollien-Fardel



► Le choix de Viola Ardone

► Le mage du Kremlin de Giuliano da Empoli

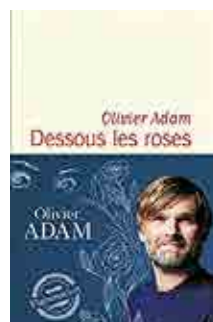


► L'autre moitié du monde de Laurine Roux

► Nous nous aimions de Kethevane Davrichewy

Nous suivons une mère et ses filles entre la France et la Géorgie. C'est une belle fresque familiale, un écrit intime qui questionne sur les changements des rapports familiaux avec le temps et les événements de la vie.

Une écriture tout en finesse, élégante, qui donne à la lecture un grand plaisir !



► Dessous les roses de Olivier Adam

L'histoire d'une fratrie qui se réunit autour du père décédé, où chacun n'a pas le même souvenir de l'ambiance familiale. Grâce à une écriture juste et précise, on a le sentiment d'être dans la réalité, cette histoire ressemble beaucoup à ce que peut être notre famille.

Avec ceux-ci, beaucoup d'autres livres vous attendent à la bibliothèque aux horaires d'ouverture suivants :

- Mardi 16h30-18h30,
- Mercredi 14h-17h30,
- Vendredi 16h-18h,
- Samedi 10h-12h.

Les gestes qui sauvent



Le samedi 15 octobre, 2 sapeurs-pompiers de la caserne de Muzillac, l'adjudant Benjamin LINO et le Caporal Solen FAUCHET-MAHE sont intervenus à la mairie pour une réunion d'information sur les premiers gestes de secours à effectuer en cas de malaise cardiaque et sur l'utilisation du défibrillateur. Une douzaine de personnes, élues et membres des associations d'Arzal, se sont réparties en deux groupes pour comprendre les circonstances nécessitant l'emploi du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) et les modalités d'utilisation de cet outil qui peut sauver des vies.

Après quelques rappels concernant les

gestes de premiers secours, les numéros d'urgence et une démonstration sur mannequin, chaque participant a pu mettre en pratique l'attitude et les mouvements adéquats s'il se trouve en présence d'une personne en arrêt cardiaque.

« *On ne vous reprochera jamais de n'avoir pas exactement fait les bons gestes mais on vous reprochera de n'avoir rien essayé* » : voilà en substance le message transmis par les deux sauveteurs aux personnes présentes.

Leur bienveillance et leurs encouragements ont mis les participants en confiance, amenant chacun.e à se sentir

plus légitime pour intervenir en cas de problème. Si personne n'agit, un individu en arrêt cardiaque a moins de 5 % de chance de survivre, si quelqu'un intervient, ce chiffre monte à plus de 50 %.

Donc, nous devons tous nous sentir concernés.

Sur la commune, 4 défibrillateurs sont installés : au complexe Michel Le Chesne, sur le parvis de la Mairie (dans le bourg), au Village Vacances « les Gabelous » et à la Capitainerie (au Barrage). De nouvelles séances de formation aux gestes de premier secours seront proposées cette année. ●

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEURS-POMPIERS
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Une application à télécharger :

Staying alive est une application gratuite à télécharger qui peut sauver des vies. Elle recense plus de 190 000 défibrillateurs et les géolocalise partout dans le monde afin de vous indiquer ceux qui sont les plus proches de vous.

L'appli rappelle également les gestes qui sauvent, inclut un guide pour utiliser correctement le DAE (défibrillateur automatique externe) et dispose d'un



mode urgence qui accompagne la personne face à un arrêt cardiaque pas à pas, pour n'oublier aucun geste et afin de tout faire dans le bon ordre. ●

114

**NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES**

Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur IOS et Android.

112

**NUMÉRO D'URGENCE
EUROPÉEN**

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

Recherche de médecin

La commune d'Arzal continue les recherches dans le but de faire venir un médecin à Arzal.

Malgré plusieurs contacts, aucune solution n'a été trouvée.

Les recherches continuent. ●





La médiathèque : Ouverture 1^{er} trimestre 2023

Les travaux ont débuté en juillet 2022 par la dalle de l'extension.

A la rentrée, la verrière du hall d'entrée de la salle socio-culturelle et de la salle d'attente du cabinet des infirmières a été retirée pour laisser place à une charpente bois et une couverture en zinc afin de pallier les infiltrations d'eau dans ces deux parties existantes depuis de longues années et aussi pour une meilleure isolation.

Les travaux se sont poursuivis par la pose de la structure bois de l'extension et sa mise hors d'eau hors d'air pour se terminer par les travaux d'intérieur (électricité, plomberie, revêtement de sol et peinture).

Le groupe de travail participatif « *aménagement intérieur* » s'est réuni et a proposé au conseil municipal du jeudi 13 octobre l'achat du mobilier suivant : rayonnages pour livres, revues, bacs à BD, tables et chaises, armoires basses, chauffeuses, poufs, grilles d'exposition.

Sur cette base, plusieurs devis ont été demandés et c'est l'entreprise BCI qui a été retenue pour un montant de 27 732,53 € TTC. Cet achat vient compléter le mobilier existant qui sera réutilisé dans les nouveaux locaux.

En parallèle, s'est déroulée la réflexion sur le futur nom de la bibliothèque par le groupe participatif « *communication* ». Après en avoir sélectionné une dizaine, noms propres et noms communs, vous avez eu la possibilité de choisir celui que vous souhaitez voir apparaître en façade de ce nouveau bâtiment culturel.



Toute l'équipe municipale remercie chaleureusement Annick, agent municipal, les bénévoles et adhérents qui ont pris part à ce projet tant pour les déménagements, les réunions de travail, que pour la validation des plans et du mobilier. Merci aussi à tous les habitants qui ont voté pour le choix de la couleur du bardage et pour le choix du nom. ●



RÉSULTAT DE LA CONSULTATION CITOYENNE :

Les trois noms choisis :

- ▶ 1^{er} : Le Mille-feuilles (56 voix)
- ▶ 2^{ème} : Le Marque-page (50 voix)
- ▶ 3^{ème} : L'Oiseau-lire (39 voix)

La médiathèque s'appellera donc :
le Mille-feuilles

Du nouveau au Complexe Michel Le Chesne

- ▶ Motorisation des paniers de basket afin de faciliter leur maniement ;
- ▶ Achat de pare-ballons et d'une paire de buts rabattables sur le terrain de foot B pour le remplacement de ceux existants devenus désuets ;
- ▶ Mise en place de la WIFI : accès à la WIFI pour tous par une simple connexion via votre adresse mail. Nom du réseau : « *complexe Michel Le Chesne* ». ●



Ancienne forge, le projet démarre en 2023 !

Un groupe de travail composé d'élus et piloté par Yvon Rialland a été mis en place, l'objectif étant de lancer le projet cette année.

La situation du bâtiment entre l'Ecole St Charles, les espaces de jeux, le terrain multisport et la salle polyvalente, sa proximité des commerces et sa centralité en font un lieu stratégique pour le développement futur de notre centre bourg.

Une majorité d'Arzalaises et d'Arzalais s'est exprimée lors du sondage sur les trois pôles communaux en faveur de l'installation à cet endroit de :

- ▶ un espace restauration scolaire ;
- ▶ un espace d'animations et événementiels ;

▶ un espace enfance et jeunesse .

D'autres idées ou d'autres possibilités sont à étudier, nous devons être créatifs, imaginatifs, nous ferons appel à des volontaires non élus, issus du tissu associatif arzalais pour se joindre à cette réflexion.

Notre souhait est de mobiliser toutes les énergies possibles afin de réussir au mieux la réhabilitation de ce lieu.

2023 sera l'année de la réflexion, des études, du montage des financements.

2024 sera l'année des travaux.

Objectif : Réception de l'ouvrage en 2025. ●



VVA

La commune entreprend la rénovation de certains logements au Village Vacances « Les Gabelous » parmi les 28 mis en location. Insalubrité, déperditions thermiques, non accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) et dégradations sont à l'origine du projet.

Le projet consiste à réaliser :

- ▶ le désamiantage et la destruction des logements insalubres ;
- ▶ la construction :

- d'un bâtiment d'accueil fonctionnel alimenté par des panneaux solaires ;
- de 2 à 3 logements (en fonction des résultats de l'appel d'offres) équipés de panneaux solaires, de VMC inexistantes aujourd'hui, et isolés avec des matériaux biosourcés (ouate de cellulose et fibres de bois) ;
- d'un logement totalement accessible aux PMR (rampe d'accès, circulation facilitée dans le logement, mobilier et sanitaires adaptés).

Les logements seront réalisés en ossature bois revêtue de bardages bois et métalliques laqués gris clair. Les toitures seront en bac acier.

Les travaux permettront de réaliser des économies d'énergie, d'adapter les logements neufs aux handicaps visuels et auditifs

Schéma de l'état des façades actuelles et projetées des logements



afin de répondre aux exigences du label « *tourisme et handicap* », d'améliorer l'attractivité du site par une meilleure qualité de l'offre locative.

La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architectes Archiblock de La Roche-Bernard et au bureau d'études thermiques et énergies renouvelables Altherm de Vannes.

A l'issue de la consultation des entreprises, prévue en janvier 2023, les travaux devraient commencer au printemps 2023 pour se finir en 2024.

Le projet bénéficie de subventions de la Région Bretagne (134 723 €). La qualité du projet présenté a permis d'obtenir auprès de l'État le Label Haute Performance Énergétique du projet avec une subvention à la clé de 232 650 €.●



Le Pigeon Vert

École publique du SIVU d'Arzal et de Marzan

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE FUT RAVIE DE RETROUVER LES ENFANTS POUR LA RENTRÉE DES CLASSES, EN SEPTEMBRE.

► La répartition des classes pour l'année 2022-2023 est la suivante :

- Céline LUCAS (enseignante) en TPS-PS et Valérie PREVOST (ASEM)
- Julie LE CAM (enseignante et directrice) en MS-GS (déchargée le jeudi par Soraya GRAMOUILLE) et Magali CAPITAINE (ASEM) et Betty MADOUAS (ASEM)
- Patricia LE TADIC (enseignante) en CP-CE1
- Raphaëlle TILLENON (enseignante) en CE2-CM1
- Lena KERNEUR-AUANEU (enseignante) en CM1-CM2

► Les élèves de l'école bénéficient de nombreuses activités :

- Les élèves de CM1 et de CM2 ont bénéficié de 5 demi-journées de découverte d'activités nautiques à l'école de voile de La Roche-Bernard en septembre.
- Les élèves du CP au CM2 bénéficient pendant l'année de 9 séances d'activités aquatiques à la piscine des Métairies à Nivillac de novembre à mai puis ce sera au tour des élèves de GS en fin d'année scolaire.
- Les élèves du CP au CM2 se rendent le mardi après-midi de septembre à février à la médiathèque de Marzan où ils peuvent emprunter des livres et à la salle de sport de Marzan. Un grand merci à Laëtitia de la médiathèque pour son accueil.
- Les élèves profitent de la présence d'un intervenant extérieur en musique, Maxime LE DU des CMR de Nivillac, le lundi après-midi
- Les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'animations pour sensibiliser les écoliers aux écogestes, au tri des déchets ou bien encore à la problématique du gaspillage alimentaire par l'école de la nature.
- Les élèves de la GS au CM2 ont participé à un petit concours de dessins pour figurer sur notre blog d'école en page d'accueil. Les voici :



Nous souhaitons vous faire partager quelques moments vécus dans les classes depuis septembre :

Cette année dans la classe de **TPS-PS** de Céline LUCAS, nous avons commencé l'année en travaillant sur les couleurs, thème indispensable pour bien démarrer sa scolarité.

Chaque enfant appartient à un groupe de travail de couleur et il peut ainsi se repérer dans la classe et dans les activités proposées grâce à cela.

« *Nous avons appris à faire de la peinture.* » (Juliette).

Chaque enfant a décoré son cahier de vie avec la couleur de son groupe.



« *Nous avons appris à déchirer les feuilles de papier.* » (Thiago et Mathilde).

Il s'agissait de travailler la motricité fine et les habiletés manuelles pour déchirer des papiers de la couleur de son groupe afin de décorer un arc-en-ciel collectif.

« *Nous avons lu "Pop mange de toutes les couleurs".* » (Nora).

Nous avons également mis en scène l'histoire à l'aide de la peluche de Pop puis nous avons réécrit l'histoire de Pop en changeant les aliments que mange le dinosaure afin de faciliter au maximum la compréhension et la restitution de tous.

Nous avons appris à trier les couleurs à l'aide de différents outils, fruits, abaques, oursins.

Chaque enfant a créé un cahier de traces coloré.

Nous nous sommes affrontés dans des jeux collectifs par équipe de couleurs.

Lorsque l'automne est arrivé, nous avons poursuivi notre travail sur ces couleurs spécifiques. Une récolte a été organisée, triée et légendée.

« *Nous avons mangé des noisettes, des noix et du raisin.* » (Léane).

Des lectures spécifiques ont été sélectionnées. En danse, nous avons créé un répertoire de gestes en nous inspirant d'une balade en forêt à l'automne. L'arbre de la classe a été décoré en fonction de cette belle saison. Que de surprises nous réservent encore les prochaines saisons.

Cette année en MS-GS, nous avons une mascotte, Picou, un petit hérisson. Nous l'emmenons partout ! En sport, en récréation, à la cantine...

Nous l'emmenons chez chacun d'entre nous le week-end pour lui faire partager un petit moment de notre vie.



Les GS participent à des ateliers animés par l'association Equalianse. Elle sensibilise **parents et enfants à l'équilibre alimentaire**, à la pratique **de l'exercice physique** et participe **à la lutte contre l'obésité infantile**.

Une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, pour être bien dans son corps !

En ce début d'année, nous préparons en classe des cahiers de numération individuels. Et nous construisons ensemble des affichages en MS.

Durant la première période de cette année scolaire, les classes de **CP/CE1** et de **CE2/CM1** ont bénéficié de cinq séances d'éducation physique et sportive animées par Delphine CHEVAL, éducatrice sportive d'Arc Sud Bretagne. Ces séances ont permis aux enfants de s'initier à la pratique du hockey. Ils ont appris à manier la crosse et le palet, à faire des engagements et ont commencé à s'affronter lors de mini-matches.



Félicitations à nos petits sportifs et merci à Delphine pour cette belle découverte !

Le 6 octobre, les **CE2, CM1** et **CM2** sont allés voir un spectacle qui s'appelait "Les Derniers Géants" par La Compagnie Les Rémouleurs au Forum de Nivillac.

Ce spectacle est une adaptation du conte du même nom, de François PLACE.

C'est l'histoire d'un explorateur qui, un jour, trouve une dent de géant dans une brocante. Sur cette dent, il y a une carte. Il part en mer chercher le pays des géants à la source du fleuve noir.

Après un long voyage, il découvre une grotte. Il voit des empreintes de pieds de géants. Il les suit et il arrive au pays des géants. Pendant deux ans, il vit avec eux.

Il revient chez lui et il parle de son voyage. Au début, on ne le croit pas. Il devient marin pour oublier.

Un jour, en Amérique, des personnes reviennent avec la tête d'un de ses amis géants.

Il s'en veut d'en avoir parlé car ils les ont tués.

C'était un spectacle d'ombres et de lumières. Il y avait un musicien percussionniste, un acteur narrateur et deux marionnettistes.

Les ombres étaient bien faites et la musique très entraînante.

(Texte des élèves de la classe de CE2-CM1)



En début d'année, les **CM1-CM2** ont bénéficié de trois séances de voile à l'école de voile de La Roche-Bernard.

Nous avons été répartis en trois groupes selon nos embarcations : funboats, catamarans et optimists. Nous avons appris à bien mettre notre gilet de sauvetage, à préparer les bateaux, à nous diriger, tourner face au vent ou bien dos au vent. Au début, nous avions un peu peur, mais petit à petit nous sommes aperçus que nous pouvions mettre les épaules en arrière, monter debout sur les coques à l'avant, tenir debout sans se tenir... C'était vraiment très bien ! ●

L'équipe enseignante



Pour tout renseignement

N'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM, par téléphone au : 02 97 42 94 79 ou par mail : ec.0560600y@ac-rennes.fr ou <http://pigeonvertma.toutemonecole.fr>

École Saint Charles

École privée

LORS DE CETTE RENTRÉE 2022-2023, L'ÉCOLE COMPTE 150 ÉLÈVES RÉPARTIS EN 6 CLASSES, CE QUI REPRÉSENTE 106 FAMILLES.

► Voici l'équipe enseignante qui les a accueillis à la rentrée :

- Direction : Elodie RUAUD
- TPS-PS : Isabelle ROZE remplacée par Sabrina COATVAL
- MS-GS : Cécile GRALAND (nouvellement nommée cette année) et Jérémie BRIEUX (le mardi)
- CP : Céline SERTHELON
- CE1 : Marina DAVID
- CE2-CM1 : Victoire DENIGOT (nouvellement nommée cette année)
- CM2 : Suzie LEBASTARD remplacée le vendredi par Véronique LUMEAU
- Enseignante spécialisée : Véronique TUFFIGO (nouvellement nommée cette année)

Pour l'aider à accomplir son travail, l'équipe enseignante peut toujours compter sur l'aide de :

- Martine GUIGUAN, de Sophie PREVOST et d'Emmanuella VALLEE : ASEM
- Joëlle VAILLAND et Carine LE GARNEC (nouvelle cette année) : AESH
- Martine LE CAM : employée de la cantine.



L'école fonctionne également grâce à l'investissement et à la motivation des 3 associations de parents bénévoles : l'AEP (gestion des bâtiments), l'APEL (organisation des manifestations festives) et l'OGEC (gestion financière).

Au pot de rentrée, c'est l'occasion de présenter leurs membres et leurs actions et de passer un moment convivial avec l'équipe éducative et les familles.

► Pour cette année scolaire 2022-2023, l'équipe enseignante a choisi de travailler sur le thème du CORPS. En voici les principales activités :

- Inventer des paroles, chanter sur ce thème, grâce à Mickaël MARCHAND, nouvel intervenant en musique.
- Danser, s'exprimer avec son corps, grâce à l'intervention de Peggy BOSC, danseuse et chorégraphe.
- Protéger, alerter, secourir, grâce à l'association des « P'tits Héros » qui organise des actions permettant l'apprentissage de la prévention et du secourisme à destination des enfants de 3 à 10 ans.
- Cuisiner sainement, en mélangeant petits et grands pour ces ateliers.
- Pour les CM2, rassurer les enfants sur les changements à venir en participant à l'animation « Voyage en puberté », proposée par la DDEC. Elle permet d'aborder la qualité de la relation entre les personnes, les émotions, l'estime de soi et la transmission de la vie.

De plus, pour accompagner au mieux les élèves, l'équipe poursuivra la formation ATOLE, ayant pour objectif d'améliorer l'attention et la concentration chez les élèves.

► Voici quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis la rentrée :

► Vendredi 2 septembre : Bénédiction des cartables :

En fin de matinée, le Père Yann, est venu à la rencontre des élèves et a béni leur classe et leur cartable, pour leur donner la force de bien travailler tout au long de cette année scolaire. Il était accompagné de Gina, nouvelle animatrice en catéchèse.

► Mardi 13 septembre : Rentrée UGSEL :

Tous les élèves se sont réunis dans la cour des « grands » pour la rentrée sportive UGSEL.

Ils ont joué aux anneaux olympiques. Il y avait 3 zones : 1 zone pour 2 classes. Le but du jeu était de faire circuler un cerceau, sans se lâcher les mains.

Ce n'était pas évident au départ, mais avec un peu d'entraînement, les élèves sont devenus de vrais champions !



► Jeudi 15 octobre :

Les enfants ont cuisiné ensemble.

Au menu : soupe de légumes, compote de pommes et crumble pommes bananes.

Un réel plaisir de préparer ces mets et surtout de les déguster !





► Octobre/novembre : Spectacles :

La commune de Muzillac, en partenariat avec la communauté de communes Arc Sud Bretagne, propose grâce au dispositif « *Entre Cour et Jardin* » des spectacles en direction des écoles maternelles et primaires du territoire.

Les 6 classes ont donc assisté aux spectacles suivants :

- **Lundi 17 octobre** : Karl, Compagnie Betty Boibrut, pour les PS-MS-GS.
- **Lundi 7 novembre** : Du Balai, Compagnie La Bobèche, pour les CP-CE1.
- **Jeudi 1^{er} décembre** : Duo Presque classique, Compagnie JM France, pour les CE2-CM1-CM2.



► Novembre/décembre : Activités physiques et sportives :

Comme tous les ans, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise et finance un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses.

Delphine CHEVAL, animatrice sportive et son équipe ont donc proposé 5 séances d'une heure à 4 classes lors du premier trimestre.

Les CP/CE1 ont bénéficié de séances d'athlétisme et les CE2/CM1 ont pu s'initier au tir à l'arc.



- **Lors de la dernière semaine d'école de décembre**, tous les élèves se sont rendus au cinéma La Couronne à la Roche-Bernard. Cette nouvelle sortie culturelle, organisée par l'équipe enseignante et financée par l'APEL, a été très appréciée par les petits comme par les grands.



- **Jeudi 15 décembre**, chaque classe s'est rendue à l'église, à tour de rôle, pour admirer la crèche réalisée par les paroissiens et pour vivre un temps de prière et de partage.

- **Ce même jour** a eu lieu le repas de Noël à la cantine. Les élèves ont été nombreux à y participer. Merci à Martine LE CAM, Sophie, Martine et Emmanuella pour l'accueil et le service.

Les élèves du CP au CM2 ont également préparé des cartes de vœux ou des dessins pour les personnes âgées de la commune. La municipalité a proposé de glisser ces petites cartes réalisées par les élèves dans des colis repas qui leur seront apportés à domicile.

Belle idée pour égayer le quotidien de nos aînés !

- **Vendredi 16 décembre**, en fin de matinée, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants. Il a même apporté des cadeaux : un livre et des friandises pour chaque élève, grâce à la subvention versée par la mairie et par l'APEL. Les élèves étaient ravis. ●



Le SIVU* gère la Régie Cantine

C'était un souhait depuis de nombreuses années des directrices, des associations de parents d'élèves de St Charles et de St Gildas.

Depuis la rentrée de septembre 2022, le SIVU de l'école publique Arzal-Marzan gère la partie administrative de la restauration scolaire et de la garderie des deux Ecoles : Saint Charles à Arzal et Saint Gildas à Marzan.

Cela soulage les parents bénévoles et les directrices de la gestion des inscriptions, de la facturation et des relances. ●

*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la cheffe d'établissement, au 02.97.45.02.38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

Réduire nos déchets pour alléger notre empreinte écologique et maîtriser les finances publiques

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ainsi que le dispositif d'extension des consignes de tri ont été présentés successivement lors des séances du conseil municipal de septembre et d'octobre 2022. Nous revenons sur les faits marquants du service de collecte des déchets d'Arc Sud Bretagne (ASB).

Après une baisse progressive jusqu'en 2019, tous les ratios techniques sont repartis à la hausse en 2020 puis en 2021. Dans le tableau ci-dessous, on constate que les ratios de notre territoire demeurent supérieurs à la moyenne bretonne. C'est particulièrement le cas pour les ordures ménagères résiduelles (OMR), les apports en déchèteries et le verre. ●



Centre de tri Venesys du Syssem à Vannes

	Part des DMA*	Tonnage collecté	Ratio Bretagne (2019) Insee	Ratio ASB 2021 (population Insee)
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	28%	651 500	196 kg/hab	216 kg/hab
Biodéchets	1%	10500	36 kg/hab (population desservie)	
Verre	7%	164 500	50 kg/hab	75 kg/hab
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	28%	651 500	196 kg/hab	216 kg/hab
Recyclables secs des ordures ménagères (emballages et papiers)	8%	195 300	59 kg/hab	
Déchèteries	56%	1 286 900	388 kg/hab	444 kg/hab (dont 176 kg/hab de végétaux)
Total DMA	100 %	2 308 600	696 kg/hab	786 kg/hab

*Déchets Ménagers et Assimilés

Sources : Observatoire de l'environnement de Bretagne, Arc Sud Bretagne

Coûts 2021

Concernant les ratios financiers, le rapport de 2021 fait apparaître un coût à l'usager de 199 € en moyenne pour financer le service public de collecte et de traitement des déchets.

Le coût des OMR y compte pour 123 € et les déchèteries et plateformes de végétaux pour 55 €. Un effort constant sur la baisse des OMR et des végétaux collectés en déchèterie devra se poursuivre dans la durée pour maîtriser une partie de ces coûts. ●

Coût 2021	Coût à la tonne	Coût à l'usager (19 937 usagers)
Ordures ménagères	396,93 €	121,92 €
Déchetteries et plateformes déchets verts	87,78 €	55,44 €
Tri sélectif	39,17 €	7,32 €
Frais de structure et prévention	13,13 €	14,78 €
TOTAL service déchets 2021	117, 20€	199,46€

Source : Arc Sud Bretagne, RPQS 2021



Dossier «Réduire nos déchets»

► OMR

Avec l'extension des consignes de tri mise en œuvre depuis le début de l'année 2023, une baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles (OMR) est attendue pour cette année, et logiquement une hausse de la collecte des emballages est prévue. Après caractérisation en 2019, il a été constaté que 40% des OMR collectées sur notre territoire étaient composées de déchets putrescibles, c'est-à-dire des biodéchets pour une bonne partie (restes de légumes, de fruits, de viandes, de poissons...). Avec l'obligation réglementaire de prévoir un exutoire pour les biodéchets au 1^{er} janvier 2024, les tonnages d'OMR devraient continuer à baisser. Pour réussir cette nouvelle étape, le recours au compostage individuel et collectif sera fortement encouragé sur notre territoire, mais nous y reviendrons le moment venu.

► JOURNAUX ET PAPIERS

Bien que les papiers et journaux soient dorénavant acceptés dans les bacs jaunes, ne changez rien si vous aviez l'habitude de les déposer à la permanence du CCFD, cette collecte continuera naturellement grâce à leurs bénévoles.



► DÉCHÈTERIES

Plus de la moitié des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) collectés l'est dans nos déchèteries (56%), ceci inclut notamment les végétaux. De 159 kg/habitant en 2019, notre territoire est passé à 176 kg/habitant en 2021, soit une hausse de 10% en deux ans. Un effet confinement a été observé en déchèterie, de nombreuses personnes ayant vidé leurs caves, débarras ou greniers pendant cette période.

Outre la collecte hivernale des coquilles d'huîtres déjà en place à la déchèterie de Muzillac, de nouveaux flux de collecte y seront mis en place progressivement en 2023 pour les menuiseries, les pneus (deux fois par an), les articles de bricolage et de jardinage, les articles de sport et de loisirs et les jouets.

► VÉGÉTAUX

Parmi les flux acceptés en déchèterie, les végétaux occupent une part importante, avec 176 kg/habitant. Des actions de réduction de ce flux ont été lancées depuis 2021 et devront se poursuivre et s'intensifier. Ceci concerne en particulier sur les ligneux et semi-ligneux qui peuvent être broyés et réutilisés pour le paillage ou le compost. Avec le recours au broyeur thermique d'Arc Sud Bretagne, la commune d'Arzal continuera de



proposer des actions de broyage des végétaux ligneux plusieurs fois par an. En l'absence du broyeur à végétaux, la tondeuse peut être utile pour réduire de petites quantités de branches qui seront ensuite épandues pour protéger les sols pendant la période hivernale. Quant aux tontes de pelouse, elles peuvent être utilisées en mélange du paillage avec des feuilles et broyat de ligneux.

Pour rappel, les souches d'arbres ne sont pas acceptées sur les plateformes de végétaux en déchèterie. Le brûlage de végétaux chez soi est strictement interdit, car il occasionne des nuisances sanitaires et olfactives pour le voisinage.

► LES FOSSÉS NE SONT PAS DES POUBELLES



Notre commune est équipée de 7 points d'apport volontaire avec 26 bornes prévues pour recevoir les flux d'emballages et de verre principalement. Ces bornes sont relevées régulièrement et restent par conséquent l'exutoire à privilégier, en particulier pour les canettes d'aluminium et en verre que nous retrouvons encore trop régulièrement dans nos fossés et en bordures de champs. La présence de débris de verre et d'aluminium dans les fourrages est un risque évitable pour les animaux de ferme si nous déposons nos contenants dans les bornes correspondantes. ●

Crédits photos : Sysem, S. Feret, Adobe Stock

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Déposez votre sapin naturel
et récupérez du paillage pour votre jardin.

*Attention : les sapins sont déposés sans guirlandes,
neige artificielle ou sac plastique*

SUR LE PARKING RUE DU STADE JUSQU'AU 19 JANVIER 2023

Les sapins seront broyés le 20 janvier 2023



Aujourd'hui, chaque habitant du Sud-Est Morbihan trie en moyenne **61 kg de verre par an**. C'est bien, mais nous pouvons encore faire mieux !

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Ce recyclage permet de préserver la ressource naturelle qu'est le sable, de limiter la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le tri de tous les emballages en verre est donc essentiel : les bouteilles, petits pots de bébé, pots de confiture, mais également les flacons de parfum ! Tous ces emballages en verre se recyclent, alors trions-les tous !

Notre territoire possède l'un des ratios les plus élevés de la région Bretagne, à raison de 75 kg/habitant collecté, contre 50 kg/habitant pour celui de la région. Pour autant, nous n'en déduisons pas que notre territoire consomme plus de boissons en contenants de verre que les territoires voisins. Corrélation n'étant pas causalité, c'est une tendance surprenante pour laquelle nous manquons encore de données.

Pour autant, l'amélioration des gestes de tri doit se poursuivre pour que le verre ne se retrouve pas dans les OMR, une quantité non négligeable étant encore constatée régulièrement sur les lignes du centre de tri à Vannes. ●



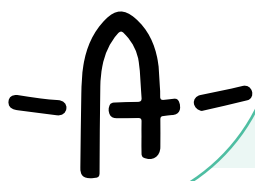
EN 2021, LE SYSEM A COMPTABILISÉ PLUS DE 1 580 TONNES DE VERRE DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE DÉCHETS. CE VERRE AURAIT DÛ ÊTRE DÉPOSÉ DANS LES COLONNES À VERRE, OU DANS LES DÉCHÈTERIES POUR LES VERRES CASSÉS, MIROIRS...

Ce verre « *mal trié* » est dangereux pour les agents du centre de tri VENESYS. A l'UVEOR, il nuit à la qualité des composts produits. Ce verre non trié coûte très cher à la collectivité ! Le SYSEM a calculé que le coût supplémentaire de traitement et d'enfouissement du verre représentait 140 000 € par an. Ce coût comprend le traitement des refus de l'UVO en installation de stockage de déchets non dangereux de Séché à La Vraie-Croix (56). Le coût est répercuté aux foyers dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ou la Redevance Incitative (à Questembert Communauté). ●



Photos de verre sur les tapis de tri au centre de tri VENESYS. En 1h au centre de tri, on collecte en moyenne 9kg de verre sur les tapis de tri.

Agissons tous ensemble pour mieux trier le verre !



Arc Sud Bretagne vous accueille dans de nouveaux locaux !

DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Une offre de services densifiée.

Le nouveau bâtiment, appelé Arc Sud Bretagne, est ouvert au public. Deux niveaux sont aménagés : l'étage reçoit une très grande partie des services communautaires (le service environnement reste localisé Zone de la Grée à Nivillac), tandis que le rez-de-chaussée est dédié au public.

Ainsi, différents accompagnements vous sont proposés : France Services, unique-

ment sur rendez-vous, vous permettra de bénéficier d'un premier niveau de renseignements sur les impôts, la CAF, la CARSAT, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA, la Justice ou encore le Ministère de l'Intérieur (ANTS). Un espace numérique est prévu pour vos démarches administratives. Certains services du Département, notamment dans le cadre de la santé, ou encore l'Espace Autonomie disposent de leurs propres bureaux. Enfin, six bureaux sont laissés à la disposition de



partenaires pour assurer des permanences. Tout a été fait pour limiter vos déplacements et renforcer l'offre de services sur le territoire. ●



Le Président de la Communauté de Communes vous présente ses meilleurs vœux pour 2023

L'année 2022 fut une année de records où les épisodes caniculaires se sont succédés, entraînant sécheresse et incendies ravageurs.

Ce fut également une année ponctuée par la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine avec ses répercussions géopolitiques, qui ajoutent au dérèglement climatique une hausse du prix des matières premières. Pour la première fois depuis plus de 30 ans, nous sommes confrontés à une inflation que nous avons oubliée. Le prix des carburants, de l'électricité et ou encore des biens de première consommation connaissent des niveaux qui pèsent fortement sur le pouvoir d'achat.

Ces éléments confirment que l'orientation prise par le Conseil Communautaire dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est la bonne. En effet, ce document stratégique affirme notre volonté de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, un plan d'actions a été élaboré et plusieurs d'entre elles ont été menées en 2022. Tout d'abord, nous avons poursuivi l'aménagement de voies cyclables pour développer la mobilité douce, en lien avec notre flotte de vélo à assistance électrique, proposée à la location. Nous avons également lancé un Schéma des Energies Renouvelables destiné à nous accompagner sur les filières de production d'énergie renouvelable adaptée à nos communes, ainsi que sur la réduction

de nos émissions de gaz à effet de serre.

Dans une logique de proximité et de rationalisation des déplacements, notre nouveau bâtiment Arc Sud Bretagne a ouvert ses portes début novembre au centre-bourg de Muzillac. Il accueille une partie des services communautaires, ainsi que France Service, mais offre également la possibilité à des partenaires de la Communauté de Communes (de l'emploi, de la santé, de l'habitat...) d'assurer des permanences pour vous recevoir. Je vous invite vivement à consulter notre nouveau site internet*, dont l'ergonomie et la fluidité ont été revues, pour vous permettre de mieux comprendre les services qui sont à votre disposition au sein de cet espace.

Dans le cadre de la compétence déchets de la Communauté de Communes, l'extension des consignes de tri est applicable depuis le début de cette année 2023. Le geste de tri est ainsi simplifié puisque les bacs jaunes accueillent désormais plus de matières recyclables, qui seront par la suite valorisées et réutilisées sous différentes formes. Cette action témoigne aussi de l'engagement de notre territoire à devenir plus vertueux. En matière de gestion de nos déchets, nous allons mettre l'année 2023 à profit pour réduire encore le poids de nos déchets ultimes. 2024 marque l'entrée en vigueur de l'obligation de valorisation des bio-déchets, et nous poursuivrons ainsi nos réflexions pour permettre une valorisation optimale et adaptée de ce flux.

Notre Communauté de Communes, si elle mène des actions concrètes et visibles, joue également un rôle en matière de planification. Ainsi, nous allons poursuivre nos travaux entamés en 2022 et finaliser deux documents stratégiques :

- Le premier concerne le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui traduit le territoire de demain en considérant les évolutions sociétales, que ce soit en matière d'habitat, de déplacement, d'emploi...
- Ensuite, nous allons prochainement adopter le Contrat Local de Santé, qui alimentera notre SCoT.

Sur ces deux documents, comme pour le Schéma des Energies Renouvelables, la parole a été donnée à la population, et je me réjouis de cette ouverture et de l'intérêt que cela a pu susciter.

Comme vous pouvez le constater, la Communauté de Communes est pleinement engagée pour répondre aux bouleversements que nous traversons actuellement.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2023.

Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne,
[*www.arc-sud-bretagne.fr](http://www.arc-sud-bretagne.fr)

Bruno Le Borgne ●

Relais Petite Enfance

C'est un service d'information pour les parents en recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif, et un lieu d'animation pour les assistantes maternelles et futurs candidats à l'agrément.

Depuis la rentrée, plusieurs temps conviviaux et matinées itinérantes se sont déroulés pour les assistantes maternelles et enfants qu'elles accueillent :

Sortie à Branféré offerte aux 56 tout-petits accompagnés de 18 assistantes maternelles.

Semaine inspiration Snoezelen : ambiance tamisée, musique douce, 80 enfants ont pu, par petits groupes, participer à des expériences sensorielles... Une découverte appréciée à renouveler.



Arts plastiques avec l'intervenante Sandrine Le Meignen :
Les assistantes maternelles ont profité en cette fin d'année d'une séance surprise d'arts plastique avec les tout-petits.

Soirée créative et conviviale entre assistantes maternelles :
tester de nouvelles expériences artistiques, s'échanger des idées d'activités ou de matériel.

Formation assistantes maternelles :

2 séances d'analyses de pratiques, en soirée, pour un groupe de 11 professionnelles.



Formations continues : nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant, approches pédagogies plurielles.

Le spectacle « *Saisons* », joué par la compagnie Azara en décembre, a su ravir petits et grands.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents « La P'tite pause » :

Vendredi matin de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires) à Vacances à la carte Muzillac.

Ce temps permet aux parents de se rencontrer et d'échanger et permet aux enfants d'expérimenter un temps de jeu avec d'autres enfants en présence de leur accompagnant.

Depuis septembre, de nombreuses nouvelles familles ont pu découvrir et apprécier ce service. ●



Permanences sociales

Un changement d'organisation des permanences sociales est intervenu en septembre 2022.

Des permanences hebdomadaires se tiennent dans les locaux de la Maison France Services de Muzillac, allée Raymond Le Duigou les lundis matins, mardis matins, mercredis et jeudis.

Prendre rendez-vous au Centre Médico-social de La Roche-Bernard, 17 rue Crespel de la Touche au 02 97 69 53 01. ●



Un site au service des habitants

Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur :
www.tourisme-damgan-larochebernard-tourisme.com

Doté d'un onglet sur la page d'accueil qui permet de spécifier si l'on vient en séjour ou si on est déjà sur place, le site s'adapte autant aux visiteurs souhaitant préparer leur séjour qu'aux habitants et locaux.

L'internaute se voit proposer différents services, offres géolocalisées, agenda, horaires des marées, webcams, billetterie des visites guidées de l'office, sorties nature, liens avec les réseaux sociaux...



Crédit photo : Alexandre Lamoureux

L'OFFICE DE TOURISME RECHERCHE DES FIGURANTS !

Plusieurs reportages photos/Vidéos sont réalisés afin de promouvoir notre destination aux 4 saisons sur nos différents supports (Editions, site web, réseaux sociaux...) et ceux de nos partenaires.



Nos éditions touristiques, prochainement disponibles dans nos 3 bureaux, seront également consultables sur notre site internet.
damgan-larochebernard-tourisme.com

COUPLES, FAMILLE ET AMIS

Plusieurs profils sont recherchés, des couples, des groupes d'amis, des familles.

Vous avez envie de participer à la promotion de notre territoire, de le faire découvrir comme vous l'aimez, vous avez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées ? Venez nous rencontrer à l'Office de Tourisme !

VISITES GUIDÉES - OFFRES PETITS GROUPES

Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis...

Notre animatrice du patrimoine Cécile Cauchy vous propose toute l'année des visites et circuits patrimoine spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

N'hésitez pas contacter Cécile Cauchy, notre animatrice patrimoine au **02 97 41 11 32**

patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com

NOTRE MAGAZINE DE DESTINATION (GRATUIT)

Il reprend les points forts de notre territoire déclinés en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.



LE GUIDE FESTIVITÉS - ÉDITION PRINTEMPS

(Gratuit - disponible fin avril)

Agenda des animations proposées sur notre territoire de mai à juin : Festivals, concerts, spectacles, sorties nature, visites patrimoine etc...

L'édition ÉTÉ sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les nous ! ●

Bientôt 16 ans ! Je pense au recensement

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français.

Il est le préalable à la journée défense et citoyenneté et il permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. ●

O B J E C T I F C I T O Y E N



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Frelon asiatique

Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Les colonies de frelons asiatiques atteignent leur apogée avant l'automne.

À cette saison, ils détruisent toujours les abeilles et les fruits. D'un gros nid, il peut sortir 200 à 500 reines qui vont ensuite hiverner.

On les retrouve au printemps et c'est là qu'il faut les piéger. Le nid primaire est d'abord un petit nid conçu à l'abri, sous les toits, dans les garages. Il peut devenir gros comme un ballon de hand. La destruction de ce nid doit se faire à la nuit tombée parce que c'est à ce moment-là que la reine est présente.

FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER



Frelon asiatique à détruire
(taille réelle 3 cm).



Frelon européen à préserver
(taille jusqu'à 4 cm).

NE PAS ATTENDRE DE LES VOIR POUR METTRE DES PIÈGES.

En effet, il faut commencer au mois de mars à s'inquiéter des frelons asiatiques. Piégez même si vous ne les voyez pas !

Les nids secondaires sont construits dans les arbres, quelquefois très haut, mais aussi dans les haies des jardins.

« Les frelons apprécient toutes les fleurs mais particulièrement les camélias et les orangers du Mexique » remarque Marcel Calle qui est apiculteur à Lantiern et est le référent communal concernant les frelons asiatiques.

Si vous découvrez un nid, prévenez la mairie ou M. Calle qui viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité ...) à son enlèvement.

Téléphone M. Calle : **06 89 14 54 96**

Le frelon asiatique est souvent confondu avec le frelon européen. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier et notamment le fait que le frelon asiatique a des pattes jaunes. ●

CITYALL : l'info dans la poche

Connectez-vous à votre commune avec l'application CITY ALL



Nous vous informons que l'application « CityAll » est téléchargeable gratuitement sur internet. C'est très simple, il vous suffit de télécharger l'application CityAll sur App Store ou Google Play.

Vous pourrez vous abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune, mais vous pouvez aussi choisir de suivre l'actualité de villes qui vous intéressent. C'est le compagnon idéal pour rester connecté à l'information locale, simple et fiable.

CityAll permet d'accéder aux principales informations de la commune en temps réel sur votre smartphone. Vous recevez des alertes et des notifications telles que les alertes sanitaires, intempéries, événements...

Dès la parution d'un nouveau message, une notification vous alerte immédiatement sur votre smartphone. Vous pouvez consulter également les informations du panneau lumineux de la Mairie.

Plus besoin d'aller chercher l'info, elle vient à vous ! ●



Nouvelles installations

AU FIL DES EAUX ALEXIS DELPORTE

Location de canoë – kayak – paddle ; location de bateaux sans permis

📍 Port de plaisance

📍 Barrage d'Arzal

☎ 06 20 67 49 92

✉ contact@aufildeseaux.com

🌐 www.aufildeseaux.com



ATOUS SERVICES PASCAL GRUDE

Electricité, placo, plomberie, peinture, réalisation salle de bain

📍 1, rue du Tournesol

☎ 06 98 33 69 45

Être vu sur le site internet

Vous êtes artisans, commerçants, entreprises de services à la personne, nous vous proposons de faire paraître vos coordonnées sur le site internet.

Si vous êtes intéressés, envoyez vos coordonnées et la description de votre activité à communication@arzal.bzh ●



Histoire et patrimoine

M. Pierre-Yves TOULLELAN, historien et habitant d'Arzal, a le projet d'écrire l'histoire de la commune. La mairie soutient sa démarche et demande à chaque Arzalais de rechercher dans ses souvenirs une histoire, une photo...

Toute contribution sera la bienvenue. Dépôt des photos en mairie ou contacter M. TOULLELAN au 06 74 17 36 65. ●



Festiv'Arz, le retour !

Les 14 et 15 août 2022, la « ruche » associative arzalaise a bourdonné à plein régime au bord de la Vilaine et a retrouvé sa vitesse de croisière : 320 bénévoles au four et au moulin !



La 22^{ème} édition de Festiv'Arz a enfin pu se dérouler avec pourtant deux ombres au tableau : le feu d'artifice interdit à cause de la sécheresse, et comble du comble, une bonne et vraie averse pour commencer les festivités ! Mais à Arzal, il en faut plus pour entamer le moral des troupes : les animations se sont succédées dans la bonne humeur, la restauration a bien fonctionné... Notre fête traditionnelle bretonne a reconquis son public et les bénévoles ont retrouvé le sourire de la convivialité !

Belle réussite et découverte enrichissante pour de nombreux nouveaux habitants d'Arzal qui sont venus partager l'expérience de la vie associative !

Le bureau de l'Alliance a déjà les yeux tournés vers l'édition 2023 ; l'équipe est motivée : la commission des animations a commencé sa programmation... mais garde le secret tant que les contrats ne sont pas signés.

► Et surtout, n'oubliez pas :

Assemblée générale de l'Alliance le samedi 21 janvier 2023 à 18h30 au complexe Michel Le Chesne, suivie d'un apéritif « amélioré ».

Venez nombreux !!!!

Le bureau présentera le bilan moral et financier de l'année 2022 et procédera au renouvellement de certains membres du bureau : n'hésitez pas à venir compléter et enrichir l'équipe ! ●

L'union fait la fête ! L'Alliance des Associations d'Arzal regroupe actuellement 19 associations, organise Festiv'Arz et redistribue une partie des bénéfices récoltés à chaque association participante.



Rappel : possibilité de louer auprès de l'Alliance de la vaisselle au 06 18 27 37 22 et/ou du matériel au 06 77 61 99 60

L'association « **THE REBELS'56** » propose, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country sur des musiques diverses et variées et des chorégraphies adaptées à celles-ci.

La saison 2022-2023 a débuté par une soirée découverte, ouverte à tous, le mercredi 7 septembre. Cela a permis à de nouveaux adhérents de visualiser ce qu'est la danse country et de nous rejoindre pour cette nouvelle saison.

À ce jour, l'association comptabilise 35 adhérents.

Trois cours par semaine, animés par Brigitte CHEVALIER, sont proposés à la salle polyvalente Michel Le Chesne.

Les mercredis soirs :

- 20h à 21h pour les novices
- 21h à 22h pour les intermédiaires

Les jeudis soirs :

- 20h30 à 21h30 pour les débutants

TARIFS ANNUELS :

45 € pour un cours et 50 € pour 2 cours
25 € pour les enfants de - de 12 ans



Pour un couple, une déduction de 5 € est pratiquée sur l'ensemble des cotisations.

Le 18 mars 2023, aura lieu notre bal annuel qui rassemble l'ensemble de nos adhérents ainsi que ceux venus de clubs extérieurs. ●

Pour tout contact :

Tél. **07 77 60 69 90**

Par mail : arzaltherebels56@gmail.com

Association K-pop dance

L'association K-pop dance a ouvert ses portes en septembre et propose des cours de K-pop dance aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes.



La K-pop dance est un style de danse provenant de la Corée du Sud, un mélange de danse de rue et de hip-hop qui englobe le chant, la danse, l'expression scénique, les postures et utilise tous les genres de musique coréenne allant des ballades au rap en passant par le rock et la pop.

Célia, notre professeure de K-pop, assure l'encadrement des cours au 7 rue du stade, à l'ancienne école, salle 2 les :

Mercredi soir

- ▶ de 18h30 à 19h30
- ▶ de 19h30 à 20h30

Samedi matin

- ▶ de 10h30 à 12h00

Une sortie au festival K-pop « *Kdays Nantes* » suivi du concert du groupe « *Luminous* » est prévu avec les adhérents le 29 avril 2023.

Cette année, les groupes de danseurs vous présenteront leur spectacle « *Introduce yourself* » le 27 mai 2023 à 20h30 au complexe sportif Michel Le Chesne.

Pendant les vacances scolaires, vous pourrez vous inscrire à des ateliers K-pop dance qui seront programmés en dehors des cours à l'année.

Nous remercions la Mairie d'Arzal qui nous prête la salle 2 de l'ancienne école pour les cours et ateliers. ●

Contact :

Nidyae Aïssa - Présidente

Tél. **06 71 46 64 68**

Mail : cherry.dance@orange.fr

Facebook : Cherry dance

Instagram : [cherrydance.asso](https://www.instagram.com/cherrydance.asso)

Tarif : 222 € l'année, payable en 6 fois.



AGA Basket-ball

C'est avec joie et engouement que 57 licenciés et 7 équipes ont remis un pied sur le terrain de basket-ball pour la saison sportive 2022/2023.



Tous les joueurs, enfants et adultes, ont pu reprendre les entraînements et les matchs. Voici l'organisation globale : les entraînements des enfants (U9-U11-U13) ont lieu les mardis à partir de 16h30, ceux des loisirs mixtes ont lieu les mercredis soirs. Une éducatrice sportive, employée par l'association, accompagne les enfants. Chaque week-end, coaches, arbitres, parents et autres proches encouragent nos joueurs lors de leurs matchs. A ce jour, les succès et les défaites sont partagés sur les réseaux sociaux du club. Les 2 équipes U11 et l'équipe U13 font un très beau début de saison avec quasiment que des victoires.

Pour cette rentrée sportive, deux formations ont été proposées :

- ▶ Formation e-marque qui était destinée aux parents afin de pouvoir faire un roulement sur la table de marque. Une autre formation sera proposée en janvier ;

- ▶ Formation arbitrage destinée aux différents licenciés.

L'association souhaite également maintenir ses activités annexes en mettant en place différentes actions :

- ▶ Le club a organisé une sortie le 3 septembre 2022 : parents et enfants ont assisté au 13^{ème} Trophée du Golfe qui se déroulait à Vannes.
- ▶ Une vente de repas traiteur à emporter le 26 novembre 2022.
- ▶ Un goûter de Noël pour tous les adhérents le 10 décembre 2022 de 16h à 18h.
- ▶ Une soirée co-organisée avec l'association de football sera organisée le 4 mars 2023 : au programme, petit concert et galettes-saucisses.
- ▶ Un tournoi sera organisé le samedi 29 avril 2023.

Les actualités de l'association (événements, résultats des matchs) sont relayées sur le compte [Facebook](#) : basket AGA Arzal et sur Instagram : [aga_basketarzal](#). N'hésitez à y adhérer.

Également, pour tous renseignements et informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail agabasket56190@gmail.com, ou directement auprès des membres du bureau.

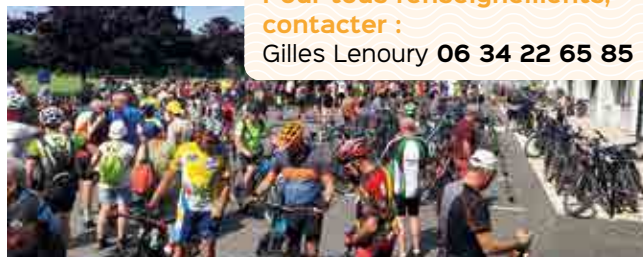


Les Cyclos / Marcheurs d'Arzal

Le 17 juillet, la randonnée organisée par le club, a réuni 1011 sportifs dans une ambiance chaleureuse.

A la reprise, en septembre, les adhérents du club des Cyclos / Marcheurs d'Arzal ont reçu un coupe-vent. Le club remercie les artisans et sponsors d'Arzal.

Une nouvelle section vélo détente a été créée au sein du club. ●



Pour tous renseignements,
contacter :
Gilles Lenoury 06 34 22 65 85



AGA FOOTBALL

La saison sportive a bien commencé.

Nos U6-U7/U8-U9 jouent en plateaux avec des victoires et des défaites.

Nos U10-U11 s'affrontent sur des brassages pour déterminer leur groupe à partir de janvier. Le club remercie tous les éducateurs et les dirigeants. Sans eux, nos jeunes ne pourraient pas jouer. Venez les encourager le samedi matin ou après-midi.

A partir de U12, nos jeunes évoluent en groupement et, là aussi ce sont des brassages pour nos U12/U13 et U14.

Les autres, U15/U16 et U17, sont déjà en championnat avec de bons résultats.



Merci à tous nos dirigeants qui s'investissent dans le groupement et tout particulièrement Jean Levesque et Erwan Galudec (éducateurs).

Nos séniors ont eux aussi démarré le championnat avec des débuts favorables.

Nous vous attendons nombreux pour notre concours de belote annuel qui aura lieu le dimanche 5 février 2023. ●

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur notre club, contactez

Ludovic Danion 06 89 86 46 36.

Pensez déjà à vous inscrire auprès de Gwenaél Tabart 06 21 04 85 72.



Association Gymnastique Volontaire d'Arzal

(A.G.V.A.)

C'est reparti pour une nouvelle saison sportive avec 180 adhérent(e)s, dont une petite soixantaine d'enfants répartis entre les cours de multisports du vendredi et d'éveil corporel du mercredi matin.

La demande étant importante pour les cours de multisports enfants, nous avons ouvert pour cette année un 3^{ème} cours le vendredi.

Pour mieux connaître les activités proposées, vous pouvez participer gratuitement à un cours :

► Lundi 19h30 à 21h : gym cuisses-ab-

dos-fessiers, avec 1/2 heure de stretching

► Lundi 20h à 21h30 : multisports (handball, ultimate freesbee, tchoukball ...) avec 1/2 heure d'étirements/renforcement musculaire

► Mercredi 8h45-9h45 : gym douce

► Mercredi 9h45-10h45 : éveil corporel 3/5 ans

► Mercredi 18h30 à 19h30 : gym cuisses-abdos-fessiers

► Jeudi 18h à 19h et 19h à 20h : Pilate (gymnastique douce qui allie une respira-

tion profonde avec des exercices physiques).

► Vendredi 9h à 10h : gym cuisses-abdos-fessiers

► Vendredi 10h à 11h : Pilate

► Vendredi 16h45-17h40 / 17h40-18h35 et 18h35-19h30 : multisports enfants 5-11 ans (handball, ultimate freesbee, tchoukball...) / Cours complets pour cette saison. ●

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Céline MAILLARD - Présidente
au **02 97 45 00 32** (après 18h30)
ou par mail agva56@outlook.fr



Avant Garde Yoga

Les cours de yoga à Arzal ont repris le 12 septembre 2022.

Ils ont lieu au complexe Michel Le Chesne :

► Le lundi matin de 10h à 11h30 ;

► Le lundi après-midi de 15h à 16h30, sauf pendant les vacances scolaires.

Pour cette saison, 35 personnes participent à ces séances.

"Le yoga permet de retrouver une fluidité des mouvements, des articulations, de la respiration. C'est l'occasion de vivre pleinement avec son corps tel qu'il est, sans souci de compétition, de performance... Le yoga c'est la santé physique et mentale. Les bienfaits du yoga ne sont plus à démontrer... Les exercices et postures sont à la portée de toutes et tous..." ●



Pour tous renseignements :

Marie Paule LE CLAIRE **06 19 49 93 21**

Éliane RIOCHE **06 88 64 28 47**

6 bonnes raisons de faire du tir à l'arc

► 1 - Un sport accessible à tous

Le tir à l'arc est un sport de précision qui se pratique en club dès 8/9 ans, que ce soit pour le loisir, en famille ou pour la compétition.

Il favorise les échanges entre toutes les générations.

► 2 - Un sport qui permet de progresser vite

Les premières flèches sont tirées à la distance de 6 mètres, puis après quelques semaines de pratique à 10, 15, et jusqu'à 20 mètres en salle, et ensuite jusqu'à 70 mètres au terrain d'entraînement.

Le choix de l'ensemble du matériel (arc et flèches) adapté à la morphologie de chacun, est mis à disposition par le club.

► 3 - Un sport qui fait gagner en confiance

Sport de concentration, le tir à l'arc permet de mieux se connaître, de gagner en confiance. Il requiert une bonne maîtrise de soi pour gérer ses émotions. Il apporte ainsi beaucoup de rigueur au quotidien.

► 4 - Un sport bon pour le corps et l'esprit

Le tir à l'arc est un sport complet procurant de nombreux bienfaits physiques. Il fait travailler l'ensemble du corps et contribue à l'amélioration de la coordination des mouvements. Le tir à l'arc donne une sensation de liberté et de calme intérieur. Il est idéal pour canaliser son énergie et améliorer sa concentration.

► 5 - Un sport qui se pratique toute l'année

En salle durant les saisons automne/hiver, en extérieur du printemps jusqu'au mois d'octobre.



► 6 - Les encadrants des clubs transmettent les valeurs du sport

Fair-play, tolérance, respect et partage : ces valeurs sont essentielles à l'épanouissement et à l'éducation des jeunes.

En rejoignant un club, la sécurité est garantie avec des équipements toujours adaptés et sécurisés pour le bien-être des adhérents.

Venez découvrir le tir à l'arc avec le club des « Archers d'Vilaine » à Arzal. Club affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc). ●



Renseignements :

Gilles PENOUTY 06 99 78 55 36 ou 02 97 45 00 24

gilles.penouty@orange.fr

site web : <https://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com/>



L'association théâtrale « Ar Z'allumés » est composée cette année de 45 comédiens de 7 à 77 ans.

Ar Z'allumés vous propose des ateliers de théâtre, et l'aboutissement d'un spectacle intergénérationnel.

Cette année, la troupe vous présentera son spectacle « Les contes détraqués » les 16, 17 et 18 juin 2023 au Hang'Art.

Enfants et adultes répètent sur différents créniaux dans la salle de l'ancienne école :

- **Le lundi soir à 18h30 pour les collégiens 1, à 19h30 pour les adultes ;**
- **Le mardi à 17h30 pour les primaires 1 ;**
- **Le vendredi soir à 17h30 pour les primaires 2 et à 18h30 pour les ados.**

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer, de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage.

À la période estivale, vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'improvisation programmés en plus à La Ville au Vent, au Hang'Art.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook pour les informations et les actualités.

Tarif : 114 € pour l'année, réglable en plusieurs fois. ●



Contact :

Présidente : Mathilde BRIÈRE
06.81.85.35.01

Trésorière : Véronique Lamié

Secrétaire : Maryse Puiguié

Metteur en scène : Isabelle MOREAU
06.73.46.11.69

Notre mail : arzallumes@gmail.com



LA MALLE à BRACADABRA

Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives dans le respect de notre environnement.

Développons ensemble, grands et petits, nos compétences pour un monde meilleur.

Nous remercions et nous nous réjouissons d'avoir cette année entrepris des actions et des partenariats avec la Junior association Planète éco, avec le foyer des jeunes de Noyal-Muzillac, avec Théâtre'Amuz de Muzillac et avec le foyer Marie Balavenne de Questembert.

PROGRAMME LA MALLE A BRACADABRA ÉTÉ 2023 :

Sera disponible en mairie à partir de mai 2023.

Spectacles et ateliers pour tous.

Lieu : le Hang'art et l'atelier d'Isa à La Ville au Vent à Arzal

NOUVEAU ! ATELIER TAI-CHI

Avec Valérie Couronné, Shiatsu du dragon rouge, le mardi soir à l'ancienne école à 19h30
5 € la séance.

ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS

La Malle à Bracadabra poursuit ses ateliers de loisirs créatifs :

- **Atelier bijoux** avec un choix important de perles et de modèles ;
- **Atelier scrapbooking** : différentes techniques vous seront proposées pour mettre en valeur vos photos ou confectionner des cartes ;
- **Atelier peinture sur galets.**

Contactez-nous pour fixer dates et contenus ou communiquez-nous vos coordonnées pour être informé des dates.

Cotisation : 2 €
Tarif : 10 à 20 € en fonction de la durée. ●



Bureau :

Fabienne AGLAT : Présidente

Sylvie BODINIER : Secrétaire

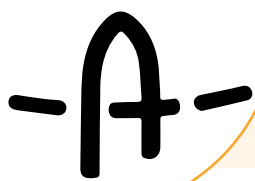
Marc SCHMUTZ : Vice-Trésorier

Renseignements et inscriptions au

06 73 46 11 69

mail : lamalleabracadabra@orange.fr

N'hésitez pas à consulter notre page [f : La Malle à Bracadabra](https://www.facebook.com/LaMalleàBracadabra)



Idées Arz

Après deux années d'activités au ralenti, l'association a repris au mois de septembre avec son vide-grenier dans le centre bourg pour le plus grand plaisir des exposants et visiteurs.

Une exposition de peinture avec des artistes locaux a eu lieu à cette occasion à la Mairie.

Les cours sont animés par Eliane Savy le mardi après-midi de 14h à 17h.



Les cours de danses bretonnes, animés par Claudine Dréan, ont repris en octobre le mardi soir à 19h avec environ 35-40 personnes de tous âges.

► **Le 4 décembre a eu lieu un fest-deiz avec Diskuizh et Fariell au profit du Téléthon.**

En février, l'association tiendra son Assemblée Générale.

Au mois de mars seront programmées deux représentations de théâtre avec la troupe Clique à Claques d'Ambon.

Une sortie surprise est au programme en fin de semestre. ●



Contact :

Sylvie LEVESQUE 06 27 89 31 99

Club de l'amitié

Le Club a participé au forum des associations en septembre dernier, ce qui a permis de nouvelles adhésions.

Les réunions se font les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, environ 45 à 50 personnes y participent. Cela permet de belles rencontres autour de jeux de sociétés (belote, tarot, rubik's cube) et de jeux en extérieur comme la pétanque ainsi que la marche douce, pratiquée par un petit groupe sur une distance d'environ 5 à 6 kms et encadrée par 2 bénévoles.

Le concours de belote du 20 novembre 2022 s'est déroulé à la salle Michel Le Chesne.

La journée « *Pas comme les autres* » s'est passée à Maunon pour le spectacle, suivi du repas avec animation musicale à Josselin.

Contacts :

Président Jean TABART :

02 97 45 01 68 ou 06 85 98 82 98

Vice-Présidente Marie-Odile LE RAY :

06 31 32 27 53

Vice-Président Patrice ROBERT :

06 75 65 56 00

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2023 :

► **Les rencontres du mercredi**

► **L'assemblée générale fixée au mercredi 25 janvier**

► **Concours de belote le dimanche 19 février**

► **Un repas ouvert à tous le dimanche 7 mai**

► **Une sortie d'une journée en juin**

► **La dernière rencontre se fera à l'occasion d'un pique-nique le mercredi 28 juin**

Riche de 152 adhérents, le Club est ouvert à toute nouvelle personne qui souhaiterait nous rejoindre.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. ●



La Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.)



BULLE D'ARZ ACCUEILLE VOS ENFANTS À ARZAL

La M.A.M. Bulle d'Arz est un lieu d'accueil convivial et chaleureux, pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 3 mois à 3 ans, au cœur de la commune d'Arzal. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

L'association est constituée d'une équipe d'assistantes maternelles agréées professionnelles de la petite enfance, qui mettent en commun leurs compétences et leur savoir-faire pour accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et affectif, le vivre ensemble, et ainsi apporter une aide à la parentalité.

La M.A.M. possède un rez-de-chaussée accueillant le lieu de vie et d'éveil, comprenant un espace Nido pour les plus petits, un coin-cuisine, un espace motricité où vos enfants peuvent s'épanouir, apprendre l'autonomie et le partage.

L'étage est réservé au repos et à la sieste. Il possède 3 chambres où les enfants sont installés en fonction de leurs besoins de sommeil.

Le jardin est clos et dispose de deux bacs de jardinage, d'un toboggan et d'un panel de véhicules.

La M.A.M. organise une fois par an des sorties (plage, pique-nique, zoo, balade...). Elle propose diverses activités chaque jour aux enfants (peinture, pâte à modeler, transvasement de graines). Elle propose également des lectures grâce à l'association Lire et Faire lire. Elle participe aux



Lieu de vie

matinées organisées par le Relais Petite Enfance au sein de la commune d'Arzal (motricité, musique, éveil sensoriel).

La M.A.M. propose des repas confectionnés sur place avec des produits frais et locaux. ●

N'hésitez pas à contacter :

Marie et Valérie par mail sur : mambulledarz@gmail.com ou par téléphone au **02 97 26 05 80**



Jardin

Le CCFD TERRE SOLIDAIRE



Le 25 février 2022, vingt-cinq bénévoles se sont mobilisés pour effectuer, dans la bonne humeur, le chargement de 16 tonnes de papier accumulé sur deux années dans le local dédié rue du stade, et les acheminer à l'usine de recyclage d'Allaire.

Le produit de la vente a été entièrement versé au CCFD-Terre-Solidaire à Paris.

L'association, première ONG française de solidarité internationale et de développement, agit depuis plus de 60 ans aux côtés de ceux qui luttent quotidiennement contre toutes les causes de la faim et qui font face aux injustices du modèle de développement actuel.

Aujourd'hui, dans 70 pays (en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie du Sud-Est, etc), le CCFD-Terre-Solidaire accompagne et finance à long terme 594 projets adaptés aux réalités locales (agriculture familiale, banque de semences, accès à l'eau, artisanat, coopératives, mutuelles de solidarité, micro-crédit, formation et éducation, etc) qui ont été initiés et sont portés par 506 organisations partenaires fiables.

L'association exerce également, en France et à l'international, un rôle de plaidoyer



Contacts :

Marcel Pédrón : **02 97 45 04 86**

Jean-Yves Rioche : **02 97 45 04 08**

Christiane Basco : **06 32 79 75 21**

Site national : www.ccf-d-terresolidaire.org

en faveur des plus vulnérables auprès des décideurs pour construire un monde plus juste.

La lutte contre la faim est loin d'être terminée...

Pour poursuivre ses actions, l'association a besoin de vous. En continuant d'apporter vos journaux, en paquets ficelés, les 1^{er} et les 3^{ème} samedi de chaque mois au local à l'ancienne école rue du Stade entre 10 h et 12 h, vous faites un geste à la fois écologique et solidaire.

Vous pouvez rejoindre notre association pour participer à une action ponctuelle ou vous engager durablement dans l'équipe locale CCFD-Terre-Solidaire du secteur de Muzillac.

L'équipe CCFD-TS (Arzal, Ambon, Damgan, Le Guerno, Muzillac, Noyal-Muzillac). ●

Comité de Jumelage ARZAL – ST PÉ DE BIGORRE

ARZAL

Le Comité de jumelage a prévu sa 2^{ème} randonnée pour le 14 mai 2023.

L'objectif est d'organiser une rencontre entre les élèves des écoles primaires d'Arzal et de St Pé.

Entre l'école St Charles d'Arzal et l'école Ste Bernadette de St Pé, une correspondance s'est mise en place. Des échanges sont aussi en projet entre l'école publique du Pigeon Vert et l'école publique de St Pé.

Cet été, deux couples de St Pé de Bigorre ont visité Arzal et des Arzalais se sont rendus à St Pé. ●



Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre le Comité de Jumelage.

Tél. : **06.87.77.54.81**





AMICALE LAÏQUE DU PIGEON VERT

Actions 2021/2022



PI JUS VERT

Plus de deux tonnes de pommes ont été ramassées par les enfants et parents afin de réaliser la cuvée 2021 du jus de pommes : **Le Pi Jus Vert.**

1 506 €

530 €

VENTE DE PIZZA

Mardi 8 mars 2022, l'association a mis en place une opération pizzas au cours de laquelle ont été vendues près de 200 pizzas.



LA LÉGENDE DU POISS'OEUF

L'Amicale de l'école du Pigeon Vert, accompagnée du conseil des jeunes ont proposé un moment de rencontre et de convivialité grâce à l'organisation d'une chasse au trésor et d'un pique-nique partagé géant.

350 €



LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Dimanche 19 juin 2022, les bénévoles de l'Amicale Laïque organisaient la fête de l'école : Spectacle des enfants, repas, jeux et animations étaient au programme, dans une ambiance de Fête

4 444 €





Crédits photos : Julien CARPIER

Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de Festiv'Arz.

